



FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS



La forêt française métropolitaine s'étend sur près de 16,4 millions d'hectares, soit près d'un tiers du territoire hexagonal. C'est deux fois plus qu'il y a 200 ans. C'est la quatrième plus grande, en surface

en Europe, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne. La forêt française est aux trois quarts privée et 13 % de sa surface sont issus de plantations. Elle se concentre principalement dans la moitié sud et la partie est de la métropole, en majorité dans les plaines et collines, où les feuillus dominent largement. La France compte aussi plus de 9 millions d'hectares de forêts ultra-marines, essentiellement tropicales, diversifiées et riches en biodiversité.

Quels sont les services rendus par les écosystèmes forestiers ?

→ Au niveau économique et sociétal

La valeur commerciale de la récolte totale du bois des forêts est estimée à près de 3 milliards d'euros. La forêt produit aussi une multitude d'autres biens qui représentent plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires annuel : gibier, champignons, châtaignes, miel, plantes aromatiques, fourrage, liège...

→ En matière de régulation et de protection contre les aléas

- Par la photosynthèse, les forêts séquestrent le carbone et jouent à ce titre un rôle écologique majeur dans la lutte contre le changement climatique.
- Elles influent de manière positive sur les conditions environnementales locales : évapotranspiration, albédo, feuil-



CHIFFRES-CLÉS

**16,4
MILLIONS**

16,4 millions d'hectares
en métropole
et 9 millions d'hectares
en outre-mer.

**100
MILLIONS**

Dans l'ensemble, la filière
forêt-bois représente un
puits de carbone estimé
à environ 100 millions de
tonnes de CO_{2eq} par an
et permet actuellement
d'éviter annuellement
30 millions de tonnes
de CO_{2eq}.

lage filtrant, obstacle physique aux mouvements d'air horizontaux, etc.

- Elles contribuent à la disponibilité globale en eau, à la régulation des débits de crue et à l'atténuation de la pollution des eaux souterraines et superficielles (nitrates, phosphates, pesticides).
- Certaines forêts ont un rôle protecteur contre les aléas naturels (avalanches, glissements de terrain, chutes de blocs, crues et inondations) en particulier en zone de montagne.

→ En matière de loisirs, culture et patrimoine

Les forêts offrent un espace de récréation le plus souvent gratuit et de grande valeur pour de nombreux Français qui y pratiquent des activités variées. Au-delà de ces valeurs utilitaires, elles constituent un patrimoine biologique, culturel et identitaire à transmettre aux générations futures.

Quel est l'état écologique des écosystèmes forestiers ?

→ Malgré l'absence de suivi pour de nombreuses espèces, les éléments disponibles témoignent d'états contrastés de la biodiversité forestière en métropole. D'un côté, la richesse locale en espèces d'arbres est en augmentation et on constate le maintien ou l'amélioration récente de plusieurs caractéristiques reconnues comme importantes pour la biodiversité. Dans l'ensemble, l'évaluation des habitats et espèces d'intérêt communautaire montre aussi un niveau de préservation généralement plus élevé que dans les autres milieux.

Des points d'alerte subsistent :

- plus de la moitié des plantes forestières, 17% des oiseaux forestiers et 7% des mammifères forestiers sont considérés comme menacés ;
- certains habitats forestiers (forêts alluviales, tourbières...) sont en mauvais état de conservation ;
- les forêts métropolitaines ont souffert des tempêtes et sécheresses des deux dernières décennies : la mortalité et le déficit foliaire des arbres augmentent, particulièrement dans le sud-est méditerranéen ;

Le changement climatique affecte déjà les forêts françaises, avec une recomposition des paysages à attendre.

- l'augmentation de la population de grands ongulés fragilise parfois le renouvellement de certaines forêts ;
- le changement climatique affecte déjà les forêts françaises, avec une recomposition des paysages à attendre : une hausse moyenne mondiale de 2°C depuis l'ère préindustrielle pourrait ainsi étendre le domaine méditerranéen jusqu'à la Loire.

Ces données sont issues d'une évaluation réalisée dans le cadre du programme FESE par une équipe du Groupement d'intérêt public sur l'étude du fonctionnement et de la dynamique des écosystèmes forestiers et la gestion durable des forêts (Gip Ecofor) avec l'appui d'un groupe de travail.

